

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1670

**Artikel:** Vente, mode d'emploi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013759>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pour mieux s'orienter dans la cacophonie ambiante au sujet de Swisscom, voici un argumentaire qui rassemble l'essentiel des positions exprimées depuis l'annonce du retrait probable de la Confédération du capital de l'opérateur national.

# Vente, mode d'emploi

	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Remarques / Questions</i>
<b>Gestion d'entreprise</b>	Swisscom a besoin d'une plus grande marge de manœuvre pour se positionner sur un marché qui évolue de manière imprévisible. (Conseil fédéral)	Swisscom se porte bien, elle est concurrentielle. La mettre en vente, c'est prendre le risque d'en faire un objet de pure spéculation. (Syndicat)  Swisscom doit créer de la valeur en Suisse, pas à l'étranger. (PSS)  La taille réduite de Swisscom en ferait une proie pour les grands groupes étrangers. On ne peut laisser passer cette infrastructure en mains étrangères. (PSS)  Swisscom en mains publiques doit pouvoir se développer à l'étranger. (Syndicat)	La stratégie du Conseil fédéral est opaque. S'agit-il de proposer les actions au public ou de négocier la reprise de la part de la Confédération par un groupe?  Le PSS n'explique pas comment Swisscom peut croître dans un marché indigène saturé.
<b>Principe</b>	La Confédération ne peut assumer à terme le double rôle de régulateur et de propriétaire d'un opérateur soumis à la régulation. (Conseil fédéral)		
<b>Finances</b>	L'expansion de Swisscom comporte des risques que la Confédération ne peut assumer. Mieux vaut encaisser aujourd'hui la contrepartie du capital que de courir le risque d'en perdre tout ou partie. (Conseil fédéral)	Swisscom rapporte gros à la Confédération : en moyenne 550 millions par an depuis 1998. Pourquoi se défaire d'une telle source de revenu? La majorité bourgeoise profitera de cette rentrée extraordinaire pour réduire les impôts. (PSS)	Vu la saturation du marché intérieur, la pression sur les prix et la difficulté de s'implanter sur des marchés extérieurs très profitables, il est peu probable que la Confédération continue de profiter de telles rentrées. Si la vente des actions de la Confédération rapporte 17 milliards, la réduction de la dette allégerait la charge des intérêts de 400 millions par an.
<b>Politique</b>		La Confédération perdrait le contrôle du développement des télécoms en Suisse. L'Etat ne pourrait plus fixer d'objectifs stratégiques. (Syndicat)  L'Etat doit rester majoritaire pour assurer un contrôle démocratique. (PSS)	Jusqu'à présent, l'actionnaire majoritaire a plutôt laissé la bride sur le cou à l'entreprise.
<b>Service public</b>	Le service public est garanti par la loi et non par le statut public de l'actionnaire majoritaire. (Conseil fédéral)	La privatisation conduira à une baisse de l'offre de prestations et de la qualité de la desserte de base, ainsi qu'à une réduction des investissements dans les régions périphériques. (PSS)	
<b>Social</b>		La desserte de base doit satisfaire aux critères sociaux et de solidarité, garantir l'emploi, en particulier dans les régions périphériques. Seul l'Etat peut assurer le respect de ces obligations sociales. (PSS)	Swisscom se comporte déjà comme une entreprise privée. Comparativement, elle a comprimé ses effectifs plus que tout autre opérateur en Europe.